

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JUILLET 2020 COMPTE RENDU SIMPLIFIÉ

	APPEL NOMINAL	
	NOMINATION D'UN SECRETAIRE POUR LA SEANCE	Madame Lynda BÉNARD
	LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE ACCORDEES AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	
	SÉANCE A HUIS-CLOS Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la séance se déroule à huis clos en raison du contexte particulier lié à la crise sanitaire	26 VOIX POUR (élus de la Majorité), 3 VOIX CONTRE (M. POTIER, Mme NOUVILLE et M. OUF) Et 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, M. CHEBLI et M. DARROUZET)
DGS		
5	CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES D'ETUDES - DESIGNATION DES MEMBRES Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Il est proposé que chaque commission soit constituée d'un nombre maximum de 12 membres, plus le Maire qui en est le Président afin que chaque liste ayant des élus au Conseil Municipal puisse être représentée.	Les élus du groupe « L'AVENIR POUR BOLBEC » ne participent pas au vote
6	LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE DE COUBERTIN - DESIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION Il est proposé les candidatures suivantes : <u>Titulaire</u> : - Mme Josiane BOBEE <u>Suppléant</u> : - M. Philippe BEAUFILS	26 VOIX POUR (élus de la Majorité), 3 VOIX CONTRE (MM. POTIER, OUF et Mme NOUVILLE) et 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, MM. CHEBLI et DARROUZET)

7	<p>LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE ET MARIE CURIE -DESIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>Il est proposé les candidatures suivantes : <u>Titulaire</u> : - M. Jean-Claude LEPILLER <u>Suppléant</u> : - Mme Linda HOCDE</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>
8	<p>CONTRAT D'ASSOCIATION ENTRE L'ETAT ET L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE SAINTE-GENEVIEVE</p> <p>Il est proposé la candidature suivante : - Mme Linda HOCDE</p>	<p>27 VOIX (élus de la Majorité et M. CHEBLI) et 6 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>
9	<p>ENSEIGNEMENT : REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ECOLES</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), 3 VOIX CONTRE (MM POTIER, OUF et Mme NOUVILLE) et 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, MM. CHEBLI et DARROUZET)</p>
10	<p>CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL CAUX-VALLEE DE SEINE-DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE</p> <p>Il est proposé la candidature de Madame Dominique COUBRAY</p>	<p>27 VOIX POUR (élus de la Majorité et M. CHEBLI) et 6 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>
11	<p>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DESIGNATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>Il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter le nombre de 8 membres élus et 8 membres nommés par le Maire.</p>	<p>30 VOIX POUR (élus de la Majorité et M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, M. CHEBLI et M. DARROUZET) 3 ABSTENTIONS (M. POTIER, Mme HOMBERT-DUPUIS, M. OUF)</p>
12	<p>ELECTION ET DESIGNATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</p> <p>il est proposé de procéder à l'élection des membres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marie-Jeanne DEMOL - Ghislaine FERCOQ - Isabelle GERVAIS - Karine MOUSSA - Véronique LE BAILLIF - Dominique COUBRAY - Douglas POTIER - Véronique HOMBERT-DUPUIS 	<p style="text-align: center;">UNANIMITE,</p> <p>Décide de ne pas procéder au scrutin secret et d'élire à la représentation proportionnelle.</p>

13	<p>SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE IMMOBILIERE DE NORMANDIE (S.E.M.I.NOR) - REPRESENTATION DE LA VILLE DE BOLBEC AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>Il est proposé la candidature de Madame Marie-Jeanne DEMOL.</p>	<p>27 VOIX POUR (élus de la Majorité et M. CHEBLI) et 6 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>
14	<p>CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - DESIGNATION DE SIX REPRESENTANTS</p> <p>il est proposé de désigner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Dominique COUBRAY - Mme Marie-Jeanne DEMOL - Mme Josiane BOBEE - M. Jean-Claude LEPILLER - M. Philippe BEAUFILS - M. Jean-Yves HEDOU - M. Jean-Marc ORAIN - M. Rachid CHEBLI 	<p style="text-align: center;">UNANIMITÉ</p>
15	<p>DESIGNATION D'UN DELEGUE AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.)</p> <p>Il est proposé la candidature de Madame Josiane BOBEE</p>	<p>27 VOIX POUR (élus de la Majorité et M. CHEBLI), 3 VOIX CONTRE (M. POTIER, Mme NOUVILLE, M. OUF), et 3 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, M. DARROUZET)</p>
16	<p>COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DU BUREAU D'ADJUDICATION</p> <p>Il est proposé d'élire les membres suivants :</p> <p>Majorité Municipale: <u>Membres Titulaires :</u> - M. Jean-Claude LEPILLER - M. Raymond VIARD - Mme Dominique COUBRAY - M. Raphaël GRIEU</p> <p><u>Membres Suppléants :</u> - Mme Charlie GOUDAL - M. Sylvain LE SAUX - M. Jean-Yves HEDOU - M. Eric LESUEUR</p> <p>Minorité Municipale : <u>Membre Titulaire :</u> - M. Xavier DARROUZET</p> <p><u>Membre Suppléant :</u> - M. Jean-Marc ORAIN</p>	<p style="text-align: center;">UNANIMITE,</p> <p>Décide de ne pas procéder au scrutin secret et d'élire à la représentation proportionnelle</p>
17	<p>HALTE-GARDERIE DE L'ASSOCIATION "PETITS PIEDS" DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>Il est proposé de nommer Madame Linda HOCDE</p>	<p>27 VOIX POUR (élus de la Majorité et M. CHEBLI) et 6 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>

18	<p>CENTRE EVOLUTIF DE FORMATION ET D'ADAPTATION PROFESSIONNELLE (C.E.F.A.P.) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Il est proposé de désigner :</p> <p><u>Membres Titulaires</u> : - M. Eric LESUEUR <u>Membre Suppléant</u> : - M. Ludovic HEBERT</p>	<p>27 VOIX POUR (élus de la Majorité et M. CHEBLI) et 6 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>
19	<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Il est proposé les candidatures suivantes :</p> <p><u>2 Membres de droit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Ludovic HEBERT - M. Philippe BEAUFILS <p><u>2 membres de la majorité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Suzanne LE TUAL - Mme Lynda BENARD <p><u>1 Membre de la Minorité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Pascal OUF 	<p>UNANIMITE, Décide de ne pas procéder au scrutin secret et d'élire à la représentation proportionnelle</p>
20	<p>COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS - ELECTION DES MEMBRES</p> <p>Il est proposé au Conseil Municipal de désigner :</p> <p><u>Membres titulaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Raphaël GRIEU - Mme Linda HOCDE - M. Raymond VIARD - M. Jean-Claude LEPILLER - M. Jean-Marc ORAIN <p><u>Membres suppléants</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Charlie GOUDAL - M. Sylvain LE SAUX - M. Tony DENOYERS - M. Julien LAPERT - M. Xavier DARROUZET 	<p>UNANIMITE, Décide de ne pas procéder au scrutin secret et d'élire à la représentation proportionnelle</p>
21	<p>COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (C.C.S.P.L.) : NOMINATION DES REPRESENTANTS</p> <p>Il est proposé au Conseil Municipal de désigner :</p> <p><u>Président</u> : M. Christophe DORÉ ou M. Philippe BEAUFILS, représentant en cas d'empêchement ;</p> <p><u>Membres de l'assemblée délibérante (2 élus de la majorité et 1 élu de la minorité)</u> :</p> <p><u>Membres titulaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -M. Sylvain LE SAUX -M. Raymond VIARD -M. Rachid CHEBLI 	<p>UNANIMITE</p>

	<p><u>Membres suppléants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Raphaël GRIEU -M. Jean-Yves HEDOU -M. Xavier DARROUZET 	
22	<p>CREATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE</p> <p>Il est donc proposé au Conseil Municipal de maintenir l'activité de la Commission Communale d'Accessibilité et de désigner les membres suivants :</p> <p><u>Président</u> : Monsieur le Maire de BOLBEC ou, en cas d'empêchement, Madame Ghislaine FERCOQ, huitième adjointe</p> <p><u>Elus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Charlie GOUDAL - Mme Isabelle GERVAIS - Mme Christine RASTELLI - M. Raphaël GRIEU - M. Jean-Claude LEPILLER - M. Rachid CHEBLI - M. Xavier DARROUZET <p><u>Représentants des usagers et des personnes handicapées</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Raymond VIARD - Mme Martine LECOMTE - Monsieur Renaud BLANC - Monsieur Jacques THOMAS <p><u>Techniciens</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le Directeur des Services Techniques -Le chargé d'urbanisme et des missions accessibilité 	UNANIMITE
23	<p>PERSONNEL COMMUNAL : COMITE TECHNIQUE COMMUN DESIGNATION DES MEMBRES</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité) 3 VOIX CONTRE (MM. POTIER, OUF et Mme NOUVILLE) 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, MM. CHEBLI et DARROUZET)</p>

<p>24</p>	<p>PERSONNEL COMMUNAL : COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE COMMUN - DESIGNATION DES MEMBRES</p> <p>Il est proposé au Conseil Municipal de désigner les membres suivants :</p> <p><u>Membres titulaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Claude LEPILLER - M. Philippe BEAUFILS - Mme Dominique COUBRAY - M. Raymond VIARD <p><u>Membres suppléants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Raphaël GRIEU - M. Sylvain LE SAUX - M. Eric LESUEUR - Mme Josiane BOBEE 	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité) 3 VOIX CONTRE (M. POTIER, Mme NOUVILLE et M. OUF) et 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, MM. CHEBLI et DARROUZET)</p>
<p>25</p>	<p>COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - DESIGNATION DE 32 COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS</p>	<p>Reporté à l'ordre du jour du Conseil Municipal suivant</p>
<p>26</p>	<p>RESTAURATION MUNICIPALE - CREATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE</p> <p>Il est proposé de la renouveler et de maintenir sa composition de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur le Maire ou son représentant : Mme Véronique LE BAILLIF - L'adjointe au maire chargée de l'Enfance et de la Jeunesse : Mme Linda HOCDE - L'élue au C.C.A.S. : Mme Isabelle GERVAIS - Un conseiller municipal représentant de la minorité : M. Jean-Marc ORAIN - 2 représentants des directeurs des écoles primaires (désignés par leurs pairs) - 2 représentants des directeurs des écoles maternelles (désignés par leurs pairs) - 4 parents d'élèves élus (2 pour les écoles maternelles, 2 pour les écoles primaires) choisis parmi les parents d'élèves élus qui se porteront volontaires. 	<p>UNANIMITE</p>
<p>27</p>	<p>INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ELUS</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), 3 VOIX CONTRE (M. POTIER, Mme NOUVILLE, M. OUF) et 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, MM. CHEBLI et DARROUZET)</p>
<p>27B</p>	<p>INDEMNITES DES ELUS - MAJORATION</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), 3 VOIX CONTRE (M. POTIER, Mme NOUVILLE, M. OUF)</p>

		et 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, MM. CHEBLI et DARROUZET)
28	<p>2 RUE JULES GREVY - ACQUISITION DU TERRAIN A L'EURO SYMBOLIQUE</p> <p>Suite au départ du dernier locataire, l'immeuble nécessitant trop de travaux pour le remettre aux normes Habitat 76 a décidé de le démolir et de proposer la cession à la ville de Bolbec à l'euro symbolique.</p>	UNANIMITE
29	<p>LOTISSEMENT « LOUISE MICHEL » - RETROCESSION DES EMPRISES PUBLIQUES</p> <p>Suite à l'achèvement du programme immobilier « Louise Michel », il convient de procéder à la rétrocession de plusieurs parcelles au profit de la commune.</p>	<p>30 VOIX POUR (élus de la Majorité, M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, M. CHEBLI et M. DARROUZET)</p> <p>et 3 ABSTENTIONS (M. POTIER, Mme NOUVILLE, M. OUF)</p>

30	<p>PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE CAUX SEINE DEVELOPPEMENT POUR LA PARTIE COMMERCE</p> <p>En raison de la non reconduction de cette participation de la CCI Seine Estuaire au-delà du 31 mars 2020, le marché de prestations intellectuelles portant sur la gestion du développement et de l'animation commerciale qui lie Caux Seine Développement à la commune doit être modifié en ce qu'il porte sur le prix. En effet, cette participation de la CCI avait été prise en compte pour déterminer la répartition de la charge financière de cette prestation entre les différents actionnaires de la SPL Caux Seine développement.</p>	<p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
----	--	---

FINANCES

1	<p>COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL</p>	<p>24 VOIX POUR (élus de la Majorité), 3 VOIX CONTRE (M. POTIER, Mme NOUVILLE et M. OUF) et 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, M. CHEBLI et M. DARROUZET)</p>
2	<p>COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2019 - BUDGET PRINCIPAL VILLE</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), 3 VOIX CONTRE (M. POTIER, Mme NOUVILLE et M. OUF) et 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, M. CHEBLI et M. DARROUZET)</p>
3	<p>AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET PRINCIPAL</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), 3 VOIX CONTRE (M. POTIER, Mme NOUVILLE et M. OUF) et 4 ABSTENTIONS (M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS, M. CHEBLI et M. DARROUZET)</p>
4	<p>BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 - BUDGET PRINCIPAL</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), 7 VOIX CONTRE (élus de la Minorité)</p>
5	<p>COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2019 - BUDGET ANNEXE : LOCATIONS SOUS REGIME TVA</p>	<p>24 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>
6	<p>COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2019 - BUDGET ANNEXE : LOCATIONS SOUS REGIME TVA</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>
7	<p>AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET ANNEXE : LOCATIONS SOUS REGIME TVA</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>
8	<p>BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2020 - BUDGET ANNEXE LOCATIONS</p>	<p>26 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)</p>

9	COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT	M. METOT, ancien Maire, et M. DORE, Maire, ne prennent pas part au vote 24 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)
10	COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2019 - BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT	26 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)
11	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT	26 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)
12	BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2020 - BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT	26 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)
13	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - EXERCICE 2019 - UTILISATION	26 VOIX POUR (élus de la Majorité), et 7 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)
14	ADMISSIONS EN NON-VALEUR - BUDGET PRINCIPAL	UNANIMITE
15	DEMANDES DE SUBVENTIONS - REFECTION DE LA TOITURE DU COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY Aujourd'hui, cette toiture ne remplit plus ses fonctions d'étanchéité et d'isolation. Il est devenu nécessaire de procéder à sa réfection. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le principe de solliciter les aides financières de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et du Département.	UNANIMITE
16	DEMANDE DE CONCOURS DU TRESORIER MUNICIPAL - ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL	29 VOIX POUR (élus de la Majorité, M. POTIER, Mme NOUVILLE, M. OUF), et 4 ABSTENTIONS (élus de la Minorité)
17	RECOUVREMENT DES TITRES DE RECETTES - AUTORISATION PERMANENTE ET GENERALE DE POURSUITE ACCORDEE AU RECEVEUR MUNICIPAL	UNANIMITE
18	DELIBERATION CADRE ANNUELLE POUR IMPUTATION EN SECTION D'INVESTISSEMENT DES BIENS MEUBLES INFÉRIEURS A 500 € POUR L'ANNEE 2020	UNANIMITE

RELATIONS HUMAINES

1	ATTRIBUTION DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE AUX AGENTS PARTICULIEREMENT MOBILISES DANS LE CADRE DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE DECLARE POUR FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19 Le Conseil Municipal est appelé à valider : L'attribution d'une prime exceptionnelle d'un montant de 300€ aux agents particulièrement mobilisés pour faire face à l'épidémie de covid-19 au cours de l'état d'urgence sanitaire.	UNANIMITE
2	MODIFICATION DU TABLEAU DES POSTES ET DES EFFECTIFS	UNANIMITE
3	CREATION D'EMPLOI SUITE A PROMOTION DE GRADE	UNANIMITE
4	CREATION DE POSTES - ANIMATIONS PERI ET POSTSCOLAIRES	UNANIMITE
5	CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS	UNANIMITE

AFFAIRES SOCIALES

1	SEMINOR : PRISE DE PARTICIPATION DANS LA SOCIETE ANONYME DE COORDINATION « TERRITOIRE ET HABITAT NORMAND » Il est demandé au Conseil Municipal : - d'approuver la prise de participation de SEMINOR au capital de la société de coordination « Territoire et Habitat Normand » par acquisition d'environ 3 750 actions d'une valeur nominale chacune de 2 € dont l'objet social est d'élaborer Missions obligatoires des sociétés de coordination.	UNANIMITE
2	« ESPACE ARC EN CIEL » - CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2020/2023 - CAF DE SEINE MARITIME L'Espace « ARC EN CIEL » est agréé « Centre Social » depuis 2014. Il a obtenu le renouvellement de son agrément « Animation Globale et Coordination » ainsi que de son premier agrément « Animation Collective Familles » pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023. Ainsi la ville doit contractualiser avec la CAF de Seine Maritime afin de percevoir les financements des agréments obtenus pour cette période.	UNANIMITE

<p>3</p>	<p>AIDE AUX VACANCES SOCIALES (AVS) - VERSEMENT DE L'AIDE FORFAITAIRE AUX FAMILLES</p> <p>La CAF accorde une aide forfaitaire par personne pour chaque famille inscrite dans ce dispositif.</p> <p>Cette aide est versée par la CAF à la ville et il incombe donc à la ville de la reverser aux familles avant le départ en vacances.</p>	<p>UNANIMITE</p>
<p>4</p>	<p>MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL DES STATUTS DE SEMINOR</p> <p>Il est demandé au Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver la modification de l'objet social des statuts de SEMINOR ; - d'habiliter Madame DEMOL, représentant de la ville de Bolbec, à voter lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires appelée à se prononcer sur ce projet de modification des statuts. 	<p>UNANIMITE</p>
<p>SERVICES TECHNIQUES</p>		
<p>1</p>	<p>EXTENSION DU RESEAU GAZ PLAINE DE BACLAIR - CONVENTION DE SERVITUDE AVEC GRDF</p> <p>Suite à la demande de raccordement au réseau gaz d'un client, GRDF a été amené à réaliser une extension du réseau plaine de Baclair.</p>	<p>UNANIMITE</p>
<p>2</p>	<p>DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION POUR LA PARCELLE AO n°125 AU PROFIT DE CAUX SEINE AGGLO</p> <p>Caux Seine Agglo dans le cadre de ses compétences va aménager sur le territoire de la Ville de BOLBEC une médiathèque intercommunale.</p> <p>Afin de réaliser la construction, il est nécessaire d'acquérir une des parcelles mitoyennes du projet.</p> <p>En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la délégation du droit de préemption au profit de Caux Seine Agglo pour la parcelle AO n° 125.</p>	<p>29 VOIX POUR (élus de la Majorité, M. ORAIN, Mme HOMBERT-DUPUIS et M. DARROUZET)</p> <p>3 VOIX CONTRE (M. POTIER, Mme NOUVILLE, M. OUF)</p> <p>et 1 ABSTENTION (M. CHEBLI)</p>
<p>QUESTIONS ORALES</p>		